



Les vœux du maire

2015 restera une année marquée par des évènements tragiques.

2015 c'est aussi une année de profonde refonte du découpage administratif et territorial (cantons, départements, régions, communautés de communes). A chacun d'avancer et de participer à cette évolution.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité son intégration dans la communauté d'agglomération d'Epinal - Golbey. Pôles ruraux et urbains ne s'opposent pas mais se complètent. Un important travail de coordination nous attend.

Au point de vue communal, votre équipe municipale a œuvré à la réalisation des décisions prises en début d'année (certaines avec succès, d'autres doivent être reportées en 2016. Elles sont détaillées plus loin).

Nous pouvons également compter sur la disponibilité et le sérieux des employés communaux tant au niveau administratif que sur le terrain.

Tout au long de l'année, diverses animations nous ont permis de nous retrouver et de faire vivre le village. Que tous les bénévoles des associations de Trémonzey en soient remerciés.

2016 sera une année de continuité dans nos projets, le début des travaux de mise aux normes en accessibilité des bâtiments communaux, le suivi des dossiers en cours (eau, éclairage public).

En quelques mots, je vous souhaite à toutes et tous une bonne santé et une excellente année 2016 pleine de satisfactions pour vous-même et vos proches.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Nicole DAGUEY

Janvier 2016

Principales réalisations budget 2015

Budget Commune

- Reprise d'enrobés sur RD20 et voies communales + nids de poules
Coût : 10 760,21 € TTC
- Remplacement des 3 moteurs de volée pour diminuer les poussées sur le beffroi de l'église Coût : 3 908,40 € TTC
- Accessibilité des bâtiments : étude diagnostic. Coût 758,39 € TTC
- Eclairage public, report en 2016 Coût prévisionnel : 54 527,50 € TTC

Budget Forêt

- Travaux de cloisonnement par l'ONF dans parcelle 40. Coût : 4 012,80 € TTC
- Parcelle 38 report début 2016
- Plantation de chênes avec protection gibier dans la parcelle 7. Coût : 6 035,63 € TTC
- Travaux dégagement manuel réalisés par les employés communaux dans la parcelle 35

Budget Eau

- Diagnostic réseau d'eau : dossier en cours, démarrage de l'étude début 2016
- Réfection réservoirs d'eau réalisée en partie

Logements communaux à louer

- Place du centre : F3 de 63 m²
- Route de Fontenoy : F4 en duplex de 125 m²
- Rue du sentier de l'église : F4 en duplex de 90 m²

F4 en duplex 92 m² au 1^{er} étage

Pour des renseignements complémentaires s'adresser en mairie



C.C.A.S (centre communal d'action social)

Pour la première fois, de nombreux destinataires du traditionnel colis de fin d'année décidèrent de choisir le repas. Ainsi le 29 novembre 2015 ils se retrouvèrent, au son de l'accordéon d'Aline, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'une table à la salle polyvalente.



C'est avec plaisir que les membres du C.C.A.S ont organisé cette journée, réalisé le décor de table, assuré le service du repas apprécié de tous. Personne ne fut oublié, un colis festif fut distribué aux personnes en maison de retraite et aux bénéficiaires n'ayant pas participé au repas.



Chacun attend de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Association Sportive de Trémonzey

L'association sportive Tennis de Table est constituée de bénévoles et de 14 licenciés de tout âge. La situation financière de l'association est saine et pérenne.

Plan sportif :

- 1 équipe est engagée en championnat départemental
- Participation à des compétitions individuelles : critérium régional, challenges jeunes, top détection et tournoi. Les divers participants ont obtenu des résultats encourageants.

Entraînement :

- Mardi de 18 à 19 h pour les débutants, 19 à 20 h pour les licenciés confirmés de 20 à 21 h perfectionnement pour les adultes.
- Vendredi de 18h30 à 21 h - perfectionnement adulte

Coût licence : loisirs (sans compétition) : 10 €

compétition : 25 € (jusqu'à 14 ans) - 35 € jusqu'à 17 ans et 45 € pour les adultes



Manifestations :

Comme chaque année, nous organiserons la fête patronale et le vide grenier

- 23 avril 2016 - repas dansant
- 24 avril 2016: fête patronale (manège, tombola, jeu de quilles, buvette et restauration)
- 15 août 2016 : Vide grenier (buvette et restauration)

Infos complémentaires : l'équipe UNSS de Tennis de table du collège Julie Victoire Daubié, constituée de Maxime Gigney, Malcom Quillot, Timéria Schmoltz (licenciés à Bains les Bains) et de Anthony Pelletier (Trémonzey) a été nommée à la cérémonie du Mérite sportif, catégorie sport scolaire, organisée par le conseil départemental.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2016 et vous attendent nombreux aux prochaines manifestations.

Le club des étangs

Nos aînées se réunissent tous les jeudi après-midi à la salle de convivialité de la mairie, même pendant les vacances !!! Dans ces moments de jovialité ils jouent à des jeux de société (tarot, belote, nain jaune, scrabble et bien d'autre...) suivi d'un goûter qui est préparé par les adhérents chacun leur tour.



Le 25 juin 2015 ils sont partis, accompagnés par le club de l'amitié du Clerjus à KIRWILLER au royal palace. Ils ont pu apprécier le spectacle des artistes de ce cabaret autour d'un bon repas.

Le club des étangs est animé par Mme DEROCHE Christiane (Présidente) et Mme BIANCHI Marie-Louise (Trésorière) et compte 17 adhérents. Pour plus d'informations vous pouvez appeler le 03.29.36.26.66.

Sicotral / Téléthon

Du 09 au 21 novembre 2015 à l'instar des habitants de 30 autres municipalités, vous avez été nombreux à déposer des sacs de textiles au profit du TELETHON.



Au niveau départemental le SICOTRAL a donc collecté avec votre participation active près de 11 tonnes de textiles, vêtements, chaussures...

Un grand merci à tous.

Recensement de la population 2016

Le recensement dans les communes de moins de 10 000 habitants a lieu tous les 5 ans. Trémonzey est l'une des 500 communes lorraine recensée en 2016.

Le recensement se déroulera **du 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016.**

Madame BOUGEL a été désigné par arrêté municipal agent recenseur de la commune. Munie d'une carte officielle, elle se présentera à votre domicile pour vous remettre les formulaires nécessaires à votre recensement en ligne ou sur papier. Si besoin elle vous apportera son aide. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



A quoi sert le recensement ?

Il détermine la population officielle de chaque commune et ses caractéristiques (âges, professions, moyens de transport, condition de logement...).

Il définit la participation de l'Etat au budget des communes.

Il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (équipements collectifs, moyens de transport...).

Il permet de cibler les besoins en logements, aide les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations leur public.

Méthode du recensement

L'INSEE organise et contrôle.

Les communes préparent et réalisent la collecte.

Le recensement est obligatoire. Les réponses restent confidentielles et sont destinées à l'élaboration des statistiques sur la population et les logements.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr, contacter la mairie ou votre agent recenseur.

Bibliothèque

10 octobre 2015

Dans le cadre des « Rencontre avec ... les SENS », le conseil Départemental et la bibliothèque municipale recevaient les comédiens de la compagnie L'Escalier avec leur spectacle « Papilles et Pupilles ». Cuisine, peinture, musique étaient au rendez-vous de cette soirée inattendue et pleine de surprises. A l'issue de la représentation les spectateurs ravis et les artistes ont pu échanger autour de mets concoctés par le cuisinier du spectacle et sur la table insolite du peintre. Cette soirée se terminait dans une ambiance des plus conviviales.



21 octobre 2015

Pour continuer sur la route des sens, la bibliothèque accueillait 14 enfants lors d'un atelier culinaire. En utilisant divers ingrédients (chocolat, pâte d'amande, fruits) ils confectionnèrent des papillons, souris, confiseries. C'est avec plaisir et fierté qu'ils les ont ensuite proposés à la dégustation lors du goûter où les parents furent invités à venir découvrir tous ces sujets gourmands.

09 Décembre 2015

Les enfants se sont de nouveau retrouvés pour confectionner avec papier journal, ficelle, pommes de pin, pincettes...des décorations de Noël. Une fois fabriqués, paquets cadeaux, nœuds, boules, furent accrochés sur le sapin du village et mis en place devant la mairie avec l'aide des parents. Cette après-midi récréative se terminait par un goûter de Noël offert par les bénévoles de la bibliothèque.



Photos et vidéos sont à revoir sur le site de la commune.

Déclaration de travaux

En fonction de l'importance des travaux, il se peut que vous n'ayez aucune autorisation à demander. Vous pouvez aussi avoir à déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable à la mairie.

L'importance des travaux est déterminée par la surface de plancher ou l'emprise au sol.



Pas d'autorisation préalable

- En-dessous de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol créée
- Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires
- Pour certains travaux de ravalement

La déclaration préalable

Il faut déposer une déclaration préalable (DP) de travaux en mairie pour tous les travaux extérieurs effectués sur un bâtiment existant ou toute construction nouvelle de 5m² à moins de 20 m². Cette déclaration préalable est obligatoire, y compris en dehors des espaces protégés.

Exemples :

- Modifier ou édifier une clôture, un mur, ou un portail...
- Ouverture de façade ou toiture (portes, fenêtres, ventilation...)
- Changement ou modification des menuiseries (fenêtres, portes, volets...)
- Installer un abri de jardin, un garage ou une dépendance
- Aménager des combles
- Installer des panneaux solaires en toiture, une pompe en chaleur en façade
- Réfection de couverture (toiture)...

Le permis de construire

Il est obligatoire pour toute construction nouvelle ou pour des travaux sur une construction existante.

Exemples

- Construire une maison
- Réaliser des travaux d'agrandissement créant plus de 20 m²
- Démolition

Pour toute demande, venez vous renseigner en mairie pour vérifier avec les cas particuliers de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les amphibiens, des animaux à protéger !

Dès les premiers beaux jours du printemps, grenouilles, crapauds, tritons et autres salamandres vont sortir de leur torpeur hivernale pour rejoindre un point d'eau où ils vont se reproduire. On peut rencontrer sur la commune de Trémonzey plusieurs espèces d'amphibiens. Apprenons à les reconnaître.

GRENOUILLES

Les deux espèces les plus présentes sur notre territoire sont la grenouille verte et la grenouille rousse. Elles possèdent toutes les deux une peau lisse et l'iris de l'œil est de couleur jaune.

La grenouille verte présente une peau variant du vert vif au brun clair. On la rencontre facilement au bord des mares, des étangs ainsi que des cours d'eau lents où elle fait entendre son chant caractéristique.

La grenouille rousse possède quant à elle une peau allant du jaune-rouge au marron foncé avec une tache sombre à l'arrière de l'œil. Plus discrète, c'est une espèce forestière présentant des mœurs plutôt nocturnes.



Grenouille verte



Grenouille rousse



Crapaud commun

CRAPAUDS

L'espèce la plus représentée à Trémonzey est le crapaud commun. Sa peau, variant du vert olive au marron, est couverte de pustules libérant un venin répulsif en cas de danger. L'iris de l'œil est cuivré.

A la différence des œufs de grenouille qui se présentent sous forme de grappes, ceux de la femelle crapaud sont assemblés en chapelet qu'elle enroule autour des plantes aquatiques.

Le crapaud est moins alerte que la grenouille et se déplace surtout en marchant ou par petits bonds.

TRITONS

Ces animaux conservent leur queue en devenant adultes ce qui leur donnent l'apparence de lézards. Mais à la différence des reptiles, comme les autres amphibiens, ils se reproduisent dans l'eau.

Très présent à Trémonzey, le triton alpestre est caractérisé par un corps de couleur brun, verdâtre pour les femelles et gris bleuté pour les mâles avec des taches plus ou moins visibles. Le ventre est orangé. Durant la saison des amours, le mâle arbore une belle crête bariolée de noir et blanc.

Plus petit, le triton palmé possède une peau à la couleur brune. En livrée nuptiale, les doigts des pattes arrière du mâle sont reliés par une palmure qui a donné son nom à l'espèce.



Triton alpestre (mâle)



Triton palmé (mâle)



Salamandre tachetée

SALAMANDRES

Difficile à observer, la salamandre tachetée s'est se faire discrète.

Cet animal nocturne qui peut atteindre 20 cm de long, possède une peau noire, lisse et luisante interrompue sur le dos par un motif jaune de points et de lignes qui rend l'espèce impossible à confondre avec les autres amphibiens.

Nouveaux habitants :

Mr BULET Stéphane
Mr LE BIHAN Loïc
Mr PELISSON Daniel

Etat civil

Naissance :
Lindsay CHEVALLIER

Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi et vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez - vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetièrè)

Sur rendez - vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez - vous (tél : 03 29 30 43 70)

Agenda

- Fête du village : 24 avril
- Rallye de voitures de collection : 9 avril

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

au prochain numéro ...